

Monsieur Pascal SAILLIOT
Président de la FDAAPPMA 62
Rue des Alpes
Maison du Grand Vannage
62510 ARQUES

Esquerdes, le 20 août 2020
Objet : Votre courrier au sujet des pollutions de l'Aa
Dossier suivi par : A. Boutel
03.21.88.98.83 – aboutel@smageaa.fr

Monsieur le Président,

Votre courrier a attiré toute mon attention et je salue votre engagement constant en faveur de la qualité de nos rivières.

Au sujet des pollutions de l'Aa ces derniers mois, le SmageAa a affiché sa part de responsabilité. A notre grand regret, les travaux menés à Merck-Saint-Liévin ont entraîné plus de départ de fines que nous ne l'aurions souhaité.

Et effectivement, à ce moment-là, les riverains et les pêcheurs ont constatés également sur l'aval des substances filamenteuses ; mais comme vous, ni en tant que Président du SmageAa, ni en tant que Président de la CLE, je n'ai eu d'information sur la source du problème et les mesures qui étaient prises.

Ainsi, outre les conséquences directes sur la qualité du cours d'eau, c'est l'absence de transparence que je trouve regrettable.

Il est temps aujourd'hui que chaque acteur du territoire montre son engagement à s'impliquer dans la mise en œuvre du SAGE, qu'il mesure les conséquences de ses actes sur les équilibres du milieu et qu'il rende des comptes aux autres acteurs du territoire. Si les difficultés pouvant subvenir sur une station d'épuration sont tout à fait entendables, nous aimerions avoir connaissance, en parallèle, des mesures prises pour mettre fin aux problèmes rencontrés et les délais d'engagement.

Suite à votre courrier, je sollicite donc, par l'intermédiaire de M. le sous-Préfet, que les acteurs du territoire, et notamment les membres de la CLE, puissent être informés, dès leur survenance, des pollutions accidentelles des cours d'eau et milieux aquatiques de notre territoire, de leur origine, et des solutions mises en place.

Espérant également pouvoir être entendu, je vous adresse, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Très cordialement

Alain MEQUIGNON
Président du SmageAa,
Président de la CLE de l'Audomarois





COMMISSION LOCALE
DE L'EAU

M. le préfet
s/c de M. le sous-Préfet
41 Rue Saint-Bertin
62500 Saint-Omer

Esquerdes, le 20 aout 2020

Objet : Pollution accidentelle de l'Aa

Monsieur le Préfet,

Je me permets d'appeler tout particulièrement votre attention sur la pollution accidentelle intervenue sur l'Aa en juin de cette année et sur laquelle j'ai été interpellé à plusieurs reprises. Ce type d'incident qui survient ponctuellement sur nos cours d'eau provoque naturellement interrogations et agacements des habitants et associations de protection de l'environnement sur leurs origines et impacts, sentiments qui s'exacerbent à chaque nouvelle occurrence.

Je sollicite donc que, par l'intermédiaire des services de l'Etat, les membres de la CLE puissent être informés, dès leur survenance, des pollutions accidentelles des cours d'eau et milieux aquatiques de notre territoire, de leur origine, et des solutions mises en place. Cet engagement de transparence permettra une communication apaisée et constructive pour l'ensemble des usagers du territoire.

Espérant ainsi poursuivre l'action menée basée sur la confiance entre les différents acteurs, je compte sur l'intervention de vos services. Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma plus haute considération.

Très cordialement

Alain MEQUIGNON
Président de la CLE de l'Audouinois